

struction du parquet de Namur se rendent aussi sur les lieux, accompagnés de deux médecins-légistes, et l'on constate sur le cadavre des traces assez nombreuses de contusions.

Malgré ces indices qui font supposer la possibilité d'un crime, malgré certaines rumeurs accusatrices, rumeurs vagues sans doute, aucune arrestation jusqu'ici n'a été opérée. La justice informe. Espérons que ses investigations, dirigées avec prudence et circonspection, amèneront tôt ou tard la découverte de la vérité sur cette affaire mystérieuse.

— On écrit d'Anvers, le 3 novembre : Hier au soir, vers onze heures, un meurtre a été commis dans un estaminet au Bassin. A dix heures, un certain nombre de matelots étrangers, appartenant à des bassins du Nord, se trouvaient réunis au *Roosken*, au coin du quai S.-Laurent. On buvait beaucoup. Bientôt la société se vit augmentée de toute une bande, d'Espagnols, Italiens, Français, qui firent irruption dans l'estaminet, et commencèrent également à boire outre mesure.

être longtemps ensemble sans se disputer. C'est ce qui arriva encore cette fois-ci. A peine les Espagnols et Italiens se trouvaient-ils pendant dix minutes, que déjà on se disputait sur plusieurs points.

La discussion s'envenima peu à peu et devint bientôt si violente, qu'une lutte en résulta. Cette lutte devint générale et d'autant plus terrible, que l'un des matelots s'était hâté d'éteindre la lumière. Ce fut donc dans l'obscurité qu'on se battit à coups de poings, à coups de pied, à coups de meubles, mais surtout à coups de couteau. Avant que la lumière fût rallumée, il y eut bon nombre de blessés, parmi lesquels le baes même de l'estaminet.

Un nommé Nils J. Pedersen, natif de Hesnosen, matelot d'un navire norvégien, s'était sauvé de la bataille, et se croyait bien en sûreté sur l'escalier, qui conduit au premier étage, lorsqu'il reçut trois blessures très-graves, une dans la poitrine et deux dans les côtes.

Atteint mortellement, le pauvre homme s'affaissa sur lui-même. Sa chute fit cesser le combat, la lumière fut rallumée, et la plupart de ceux qui avaient pris part à la lutte, surtout les

matelots du Midi, se hâtèrent de fuir. Il n'y eut que les compatriotes et les amis du blessé qui restèrent.

Nils J. Pedersen est mort ce matin dans l'estaminet. C'était, dit-on, un honnête matelot, bon père de famille, ayant une femme et deux enfants. On prétend que, hier encore, il avait envoyé aux siens une somme de 100 fr., qu'il venait de toucher.

La police s'est assez vite occupée de cette grave affaire. Ce matin de très-bonne heure on a commencé à faire des arrestations. Ce midi il y en avait une dizaine. La victime appartenait à la barque norvégienne *Himalaya*, où il était charpentier; les matelots arrêtés appartiennent au navire italien *Dante*, et à d'autres navires italiens, espagnols et français.

Ce midi, la justice s'occupait encore très-activement de toute l'affaire, et tous les officiers du parquet se trouvaient sur le théâtre du crime, pour procéder à une instruction complète. Le capitaine de l'*Himalaya* est absent. Il paraît qu'il faisait beaucoup de cas du matin assassiné.

Le 22.^e volume des *Petites causes célèbres*, par Frédéric THOMAS, avocat à la Cour impériale de Paris, contient le récit entièrement inédit de la fameuse affaire *Benoit*, qui fournit à M. Chaix-d'Estange le motif d'une plaidoierie qu'on regarde comme la plus complète et la plus émue-vante qu'il ait jamais prononcée. L'article retrace une causerie familière de l'éloquent accusateur de cet assassin qui avait commencé par un parricide.

Il est curieux d'entendre l'auteur de magnifique plaidoyer l'exprimer lui-même et dire sous quelles impressions et au milieu de quelles péripéties il le compare.

Il paraît un volume par mois, douze volumes par an. On s'abonne à l'année, et pour 8 fr. on reçoit franco par la poste douze volumes.

On souscrit franco à Paris, chez M. PALIS, directeur du bureau des copies, autographes, dessins, rédactions et traductions en toutes langues, place de la Bourse, 15.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

AUX QUATRE NATIONS

CONTOUR DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN (coin de la rue du Curé), à ROUBAIX

CONFECTION D'HABILLEMENTS POUR HOMMES

Il manquait à Roubaix une Maison s'occupant exclusivement de la confection d'habillements à PRIX FIXE et réunissant au bon goût de la coupe un choix d'étoffes dont la qualité ne laissât rien à désirer. Ce but vient d'être atteint. On trouvera, dès aujourd'hui, dans les magasins des QUATRE NATIONS, un ASSORTIMENT COMPLET DE VÊTEMENTS, confectionnés par l'élite des coupeurs de Paris.

Créer des relations de confiance, donner à chaque article un véritable cachet d'élégance sans nuire à la solidité : telle sera la base des opérations de la nouvelle Maison, où chacun trouvera depuis le modeste PALETOT de 8 francs jusqu'à celui de 90 francs. — Le prix des articles sera fixe invariable et SANS CONCURRENCE possible.

Chacun pourra s'assurer que tous les avantages réalisables sont offerts, par suite de l'acquisition de toutes les étoffes dans les fabriques les plus importantes, et de la surveillance apportée dans la confection des vêtements.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES

Pantalon cuir-laine, de 8 à 15
Nouveauté Elbeuf 15 à 22
Haute Nouveauté 22 à 25
Gilet, bonne et forte étoffe. 3 à 8

Velours, Satin, Casimir. 9 à 12
Haute Nouveauté 15 à 20
Cabans Sébastopol 12-50 à 18

Molleton, drap fort 30 à 60
Pelisses et Raglans 30 à 90
Paletot ouaté, laine 35 à 55
Edredpn soie 65 à 90

Dorsay, Castor, Edredon. 25 à 60
Coachman 8 à 20
Robes de chambre. 26 à 35
(301)

IMMEUBLES A VENDRE.

Etude de M.^e LANVIN, Notaire à Roubaix.

Tourcoing et Mouveaux,

UNE

MAISON

ET

Un HECTARE trois arcs environ de Terre en labour et verger divisés en plusieurs articles.

A VENDRE

POUR EN JOUIR DE SUITE.

Le lundi 17 novembre 1856, à trois heures après-midi, M.^e LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera, en on étude, à la vente, en unes seule adjudication, des Biens dont suit la désignation :

TOURCOING.

Article PREMIER 36 ares 60 centiares de Terre en verger, situés à Tourcoing au hameau du *Blanc-Seau*, tenant du levant et du couchant à M. Descamps-Gadanne, du midi à M. Vandepuette et du nord à M. Florentin Lepers et à une carrière.

Art. DEUX. 51 ares 39 centiares de Terre en labour, situés à Tourcoing au *chemin des Carriers*, divisés en deux pièces ainsi qu'il suit :

1.^o 20 ares 38 centiares, tenant du Levant au sieur Leleu, du midi au sieur Tiberghien et à Toulemonde-Flipo, du nord à Lutin et du couchant à Toulemonde-Flipo et à une carrière d'exploitation qui sépare cette pièce avec celle ci-après.

2.^o 31 ares 01 centiare, tenant du midi, du nord et du couchant à M. Tiberghien, occupation du sieur Castel, et du Levant à ladite carrière.

Les trois pièces de terre ci-dessus sont occupées par le sieur Cruque, cultivateur à Tourcoing, suivant bail expirant le 1.^{er} octobre 1858.

Art. TROIS. 3 Ares 60 centiares, 10 dix millièmes de terrain situés audit Tourcoing au *Blanc Seau*, le long de la route de Roubaix à Mouveaux, tenant des deux côtés à M. Jean-Baptiste Catel, et pardevant à la dite route,

MOUVEAUX.

Art. QUATRE. Une MAISON construite et couverte en dur, située à Mouveaux à la *Croix Bouillette* près le cabaret de la *Forgette*, composée de trois places au rez de chaussée, surmontées de deux chambres et d'un grenier, elle tient du Levant et du Midi au sieur Tiers-Crépel, et du Couchant et du Nord, sieur Desmette.

Art. CINQ. 9 Ares, 92 centiares de terre en labour, situés audit Mouveaux, à la *Croix Bouillette*, tenant du Levant au sieur Lamblin, du Midi, au sieur Tiers-Crépel, du Couchant à la Veuve Lebrun, Desmette et Lamblin, et du Nord, au sentier qui conduit de Mouveaux à Tourcoing.

Ces deux derniers articles sont occupés par le sieur Jean-Baptiste Buchy, marchand de fruits à Mouveaux.

S'adresser pour renseignements en l'étude dudit M.^e LANVIN, Notaire à Roubaix. 300

ROUBAIX

Dans la Pépinière à côté de la Blanchisserie de M. Duforest-Ducatteau, route de Roubaix à Tourcoing, et dans l'établissement d'horticulture du Nouveau-Monde.

Continuation de la

VENTE

D'ARBRES DE PÉPINIÈRE, Arbustes et plantes.

Le lundi 10 novembre 1856, il sera procédé par le Commissaire-Priseur Loridant, à la continuation de ladite vente, savoir : à 10 heures du matin à la Pépinière, route de Tourcoing, et à 2 heures après midi au jardin du Nouveau-Monde.

Détail de ce qui reste à vendre :

Arbres de Pépinière tels que poiriers, pommiers, cerisiers, abricotiers à haute tige et en espaliers.

Arbres, Arbustes et Plantes de pleine terre, tels que maronniers, châtaigniers, épénes à fleurs doubles, arbres verts, azaléas, rhododendrons, rosiers, etc.

Une très-grande quantité d'églantiers, mirabelles et cognassiers.

Arbres et Arbustes de serre, tels que oranges, grenadiers, camélias, azalées, bruyères, plantes grasses, etc., une partie de pots à fleurs et de carreaux rouges. (288)

Etablissement du Gaz de Roubaix & Tourcoing

RÉDUCTION DU PRIX DU COKE

A dater du 9 novembre 1856

Première qualité f. 1-00 l'hectolitre comble.
Deuxième » 0-90 » » (304)

ALMANACHS & AGENDAS POUR 1857

En vente chez J. REBOUX
20, RUE NEUVE.

A LOUER

Présentement une vaste MAISON située rue du Bois, avec bâtiments propres soit à un tissage ou peignage Mécanique ou à tous genres de filature.

Les machines jumelles de 24 chevaux sont prêtes à fonctionner.

Le propriétaire y ferait tous les changements nécessaires.

S'adresser rue du Grand-Chemin, 54. (293)

Etude de M.^e LANVIN, Notaire à Roubaix.

Bien patrimonial.

VILLE DE ROUBAIX,

Rues de la Fosse-aux-Chênes et des Ecorcheurs, UN VASTE

TERRAIN

D'une superficie de 50 ares 76 centiares 31 dix millièmes, présentant un front de 21 m. 70 c. à la rue de la Fosse-aux-Chênes, et de 146 m. 06 c. à celle des Ecorcheurs;

ATELIER

Pour métiers à la Jacquart, nouvellement construit;

Et Maisons

A usage de cabaret et de journaliers;

A VENDRE en totalité ou par lots.

S'adresser pour renseignements audit M.^e LANVIN, Notaire, et à M. DEWARLEZ, Architecte, rue du Château, à Roubaix. (287)

IMMEUBLES A LOUER.

A LOUER

DEUX GRANDS ATELIERS

De tissage avec MAISON situés à Roubaix, rue du Temple, 31.

S'adresser à M. LORIDANT, Commissaire-Priseur. (290)

Etude de M.^e LANVIN, Notaire à Roubaix

WATTRELOS, Hameau du Bas-Chemin.

120 MARCHÉS ENVIRON

DE BEAUX ET GROS

PEUPLIERS

D'une très-belle venue

Propres aux charpentiers, menuisiers et sabotiers

ET ORMES

Propres aux charrons et boulangers

à vendre

A long crédit, moyennant caution solvable.

Le Lundi 24 Novembre 1856, à midi précis, M.^e LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera sur les lieux à ladite vente, aux conditions ordinaires.

L'assemblée sur les lieux.

M.^e Lanvin et M.^e Duchange sont chargés de cette vente. (303)

M^{me} KAYSER

à l'honneur d'informer le public qu'elle remplace les DENTS sans crochets ni ligatures.

GARANTIES, 2 f. 50 c. la dent.

Son domicile est établi RUE DE WAZEMMES, 9 à Moulins-Lille.

Moyennant 50 centimes en plus, par chaque dent posée, M^{me} Kayser se rendra au domicile des personnes de Roubaix ou de Tourcoing qui voudront bien la faire appeler. Afin de détruire les faux bruits auxquels la modicité de ses prix avait donné naissance, M^{me} Kayser garantit tous ses ouvrages; ils sont en matière dont l'excellence est reconnue et employée par tous les dentistes de la capitale. (302)

EN VENTE :

Chez M. A. VANAUERBEKE, Libraire à Tourcoing, rue Saint-Jacques; et à Roubaix, chez J. REBOUX, rue Neuve, 20,

UN MOT SUR TOURCOING

ORPHÉONISTES (Crick-Siks),

Par M. ED. SAINT-AMOUR.

(Extrait de la Revue du Nord).

Prix : 30 cent.